

Arrondissement : Nantes

Réunion de collège public

«**Faire réussir les élèves**» est le thème abordé lors du débat sur l'école du lundi 8 décembre 2003. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les sujets prospectifs :

n°12 « Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ? »

n°15 « Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ? »

n°16 « Quelle relation établir entre les membres de la communauté éducative ? » proposés par l'éducation nationale.

Dès le début de la séance, les participants présents proposent une motion car ils se posent la question de « **l'objectivité de la restitution des discussions et de leur transmission** ». Voici cette motion:

DEBAT SUR L'ECOLE : DECLARATION DES PARTICIPANTS

Les participants manifestent leur plus grand intérêt pour rencontrer les acteurs de l'école et débattre avec eux et tous citoyens intéressés, des sujets de scolarité et d'éducation, mais surtout de l'avenir des enfants et donc plus généralement de la société à laquelle nous aspirons pour eux, demain, au travers du modèle éducatif que nous voulons mettre en œuvre aujourd'hui.

Cependant, il y a tout lieu de s'inquiéter sur l'objectivité de la restitution des discussions à ces diverses réunions et la réelle prise en compte des idées qui pourront en émaner.

On voit mal sur le plan de la technologie statistique comment pourrait être assuré un traitement objectif de quelques 15.000 comptes-rendus qualitatifs de 7 pages quand on connaît la difficulté qu'il peut déjà exister à dépouiller des questionnaires fermés.

Les parents d'élèves ne sont pas dupes des risques de récupération de leur participation à ce débat, pour servir de faire-valoir à une réforme déjà écrite à partir de conclusions déjà tirées.

L'épaisse documentation remise aux animateurs et le temps très restreint d'organisation des réunions, sont, à ce titre, éloquents de l'orientation que l'on cherche à donner à ces échanges et du crédit qui leur sera accordé.

En conséquence, nous refusons de constituer l'alibi du gouvernement, pour l'extension au système éducatif d'une politique basée sur l'élitisme et la concurrence, et qui viserait à dupliquer au monde de l'enseignement, les principes et les dogmes qui régissent l'économie de marché.

Ont adopté cette déclaration : 12..... personnes sur 19..... présents

Ont rejeté cette déclaration : 3..... personnes sur 19..... présents

N'ont pas émis d'opinion : 4..... personnes sur 19..... présents

Le débat quant à lui a fait ressortir cinq problèmes essentiels il s'agit:

⑩ **du manque d'encadrement,**

- ⑩ le manque d'échange entre professeur et élève,
- ⑩ mais aussi le manque de relations entre les parents et les enseignants,
- ⑩ la violence,
- ⑩ et enfin la formation des professeurs qui semble souvent inadaptée.

En ce qui **concerne le manque d'encadrement** au sein des établissements scolaires, les participants demandent plus d'enseignants et de surveillants . En effet ,l'école doit être le relais de l'éducation des parents pour faire des enfants des personnes respectueuses et responsables. Mais comment peut-elle assurer ce rôle avec le manque de moyens financiers et humains ?Un professeur peut-il à la fois transmettre son savoir et inculquer une discipline? Pour pallier à ce manque d'encadrement, il faut à la fois **augmenter le personnel d'éducation et institutionnaliser des postes d'éducatrices c'est à dire créer des véritables métiers d'éducatrices scolaires en CDI.**

Au niveau, **des échanges entre professeurs et élèves**,le collège et le lycée sont une véritable rupture avec l'école primaire . Contrairement au primaire où l'enseignant est présent toute la journée ,les professeurs du secondaire ne sont là que partiellement ce qui ne facilite pas le contact. Le système anglais est alors rappelé soulignant la présence constante des professeurs permettant ainsi de meilleures relations entre élèves et enseignants sur le plan pédagogique et sur le plan humain autant d'ordre personnel que théorique. De ce fait ,découle un projet de créer une sorte **de «vie ensemble»** substituée à vie de classe **où des petits groupes d'élèves pourraient s'exprimer librement avec leur professeur afin d'établir une relation de confiance et d'échange qui ne peut se construire lors du face à face du cour.**

Pour le **manque de relations entre parents et enseignants**, le constat est le même que précédemment . Les réunions parents- professeurs sont souvent trop longues et les rendez- vous fixés par avance ne peuvent pas toujours avoir lieu dû aux impératifs des deux parties .C 'est un véritable parcours du combattant . De plus , on se rend compte que c'est souvent les parents des élèves les plus brillants qui se déplacent tandis que les plus concernés y sont souvent absents . Peut-être ont-ils peur des reproches du aux comportements de leur enfant? Comment peut-on les épauler dans leur démarche? En développant l'idée d'**«une vie de collège» où il y aurait des espaces de rencontres et de discussions avec élèves , parents et professeurs ce qui aiderait certains parents à surmonter leur angoisse et à se sentir plus soutenu dans leurs démarches et où le professeur pourrait s'exprimer totalement sur les problèmes qu'il rencontre soit avec un élève soit avec une classe.**

Quant au thème **de la violence** il suscite de nombreuses réflexions . Les participants parlent du racket ,des viols , des bagarres ,des problèmes dans les toilettes ... Mais ce qui ressort à plusieurs reprises c'est le mythe de« **l'enfant terrible**». Comment canaliser sa violence ,ses problèmes? N'y a t-il pas des moyens de connaître ses antécédents? Comment l'aider et aider les autres à avoir un comportement moins agressif et plus conciliant envers leur entourage? Dans certains établissements, il a été mis en place **«des conseils de médiations» où se sont les élèves qui gèrent des conflits entre élèves au quotidien , le médiateur étant un élève du niveau le plus haut de l'institution .** Ces conseils de médiations ont fait leur preuve et donnent de bon résultat . D'autres part , ils soulèvent l'idée d'établir une **«charte »pour limiter les abus de violence au sein des cours signée et rédigée à la fois par le professeurs et les élèves afin de pouvoir passer une année scolaire dans de bonnes conditions**

Enfin , les participants ont mis l'accent sur **la mauvaise formation des professeurs** qui sont souvent envoyés dans les ZEP ou REP, des quartiers jugés difficiles, lors de leurs premières années. Comment peuvent-ils gérer une classe avec des problème multiples alors qu'ils n'ont jamais eu une classe en main? Certains ont proposé que les jeunes professeurs soient mis sous **«tutorat» pendant un an par des anciens professeurs volontaires et retraités ou près de la retraite de telle sorte que les nouveaux puissent bénéficier du savoir et de l' expérience des anciens .** De plus , pour éviter que les enseignants débutants soient envoyés dans ces établissements ,il faudrait éviter le **système de la sectorisation et établir une véritable mixité** . Il faut enfin cesser d'envoyer les candidats malchanceux du concours de l'IUFM directement en remplacement d'enseignants, sans passer par la « case » IUFM

En fait, ce qui ressort de ce débat c'est surtout **la nécessité d'établir une véritable coopération entre les différents partenaires (enseignants , persollel de l'institution, parents, élèves, associations...)au sein des établissements pour permettre aux élèves de s'épanouir dans *des conditions idéales.**

Modalités d'organisation de la consultation du 16 décembre 2003

Débat ouvert aux parents d'élèves, aux personnels du collège et aux élus des collectivités.

Une soixantaine de participants.

Horaires : 18 h à 22 h 30 avec une pause « collation »

3 commissions de travail en fonction des 3 thèmes retenus puis synthèse en assemblée générale.

Animateur du débat : Jean-Claude GODINEAU – DDEN

Animateurs des commissions :

Jean-Claude GODINEAU

Maryvonne DUPUIS – conseillère pédagogique honoraire

Jean-Paul CABORET – professeur honoraire.

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

► Au plan des contenus d'enseignement et de l'évolution, l'Etat doit absolument conserver certaines compétences :

→ Les programmes d'enseignement à tous les niveaux doivent rester sous la responsabilité de l'Etat

→ Au plan de l'évaluation, une uniformisation au niveau national demeure nécessaire : diplôme d'égale valeur sur le territoire

→ Une modulation des programmes d'enseignement au plan régional (option professionnelle) est évoquée sans faire l'unanimité du groupe. A contrario l'offre de formation (schéma de formation) peut être – comme c'est le cas – adapté aux besoins des territoires.

Il ressort de ce premier point que l'égalité de l'enseignement sur le plan qualitatif doit être garanti par l'Etat sur tout le territoire national.

► au plan des personnels

Il ressort que la situation n'est pas identique dans le premier degré et le second degré.

En ce qui concerne le second degré, l'unanimité se fait sur l'idée que le personnel enseignant doit rester fonctionnaire d'Etat, la gestion à ce jour étant déconcentrée.

La formation, le recrutement des enseignants doivent rester sous la responsabilité de l'Etat.

Pour le personnel non enseignant, la gestion décentralisée comme elle a été envisagée peut engendrer à moyen terme des disparités importantes selon les collectivités territoriales plus sur le service public que sur le statut du personnel qui lui est régi par son statut également national.

Deux problèmes se posent :

→ Le chef d'établissement n'étant plus le supérieur hiérarchique de ces personnels, la cohésion de l'équipe éducative risque d'être fragilisée.

→ La répartition des moyens humains mis à disposition des établissements risque d'être inégalitaire si l'Etat n'assure pas une régulation efficace.

Le transfert de compétences à une collectivité territoriale doit s'accompagner obligatoirement d'un transfert de moyen et la mise en place de structure de régulation, de concertation, de contrôle afin d'éviter les dégradations du service public (moyens matériels – respects des valeurs républicaines).

Conserver une qualité du service public d'enseignement pour tous les enfants doit rester une responsabilité de l'Etat.

09 Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

► Modalités de l'évaluation des élèves

- donner dans la notation une référence par rapport à l'évolution de l'élève
- refus des classes de niveaux car on retrouve toujours des niveaux différents, les élèves ayant toujours des aptitudes plus ou moins grandes dans des domaines identiques
- adopter un système d'évaluation basé sur des acquis par matière et correspondant à des unités de valeur
- faire réussir les élèves, c'est mettre en avant et s'appuyer sur le potentiel de chaque élève
- savoir évaluer les attitudes comportementales de l'élève
- la notation doit s'accompagner d'un plan d'action
(ex : échange d'appréciations entre élèves, professeurs et parents - déterminer des points forts et points faibles à améliorer.)
- possibilité d'adopter une aide programmée entre les élèves (ex : des élèves aptes peuvent aider des élèves ayant des difficultés, voire à des niveaux différents).

En conclusion, le jugement d'un élève ne doit pas être fait uniquement sur la note.

Le brevet : principe à conserver pour permettre à l'élève de se retrouver dans une première condition, pour passer un examen.

01 Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

La réflexion à tout de suite tournée autour de la laïcité et du problème d'actualité qui est celui du port du voile.

Refus collectif concernant le voile

- symbole discriminatoire concernant la femme
- provocation vis à vis des autres élèves
- l'Etat doit intervenir pour garantir les droits de la femme
- la laïcité ne se limite pas à l'école
- attitude plus interrogative concernant la nécessité d'une loi. A ce sujet, les risques d'un communautarisme ont été nettement exprimés
- la laïcité est en France liée à l'intégration
- réaction sur le danger de montrer du doigt plus spécifiquement l'islam. Retour sur une vision plus grande de la laïcité (école mais aussi les hôpitaux, etc).

La transmission des savoirs comme valeur essentielle

- discussion sur la place de l'enseignement général et de la professionnalisation : la professionnalisation ne doit pas être une réponse à un échec en enseignement général
- le rôle de l'enseignement général est unanimement reconnu
 - le travail moderne doit l'intégrer
 - réflexion sur le diplôme (opinion partagée quant à son importance)
 - la transmission du savoir est mise en question
 - . pas assez d'encadrement
 - . donner à l'élève des moyens pour connaître
- réflexion sur les rythmes scolaires
 - éviter une rupture entre le primaire et le collège
- hésitations sur une école élitiste et (ou) une école accompagnatrice
- lier l'enseignement général au professionnel
- reconnaissance des stages en troisième
- début de réflexion sur « l'échec scolaire » et surtout sur le problème du « désir d'apprendre ». Comment le constituer ?